



ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
SPORTS EN GRUYÈRE

Communiqué de presse

L'Association intercommunale « Sports en Gruyère » a présenté aux communes et aux clubs sportifs un état des lieux du projet de Centre sportif et de loisirs de La Gruyère

Quelque 80 personnes étaient réunies ce mercredi 28 janvier 2026 à Espace Gruyère afin de prendre part à la séance d'information organisée par l'Association intercommunale « Sports en Gruyère » (AISG) concernant le projet de Centre sportif et de loisirs de La Gruyère. L'objectif de cette séance était de réunir les Communes et les futurs utilisateurs de ce complexe sportif, en particulier les clubs, afin de les informer des procédures en cours et de dévoiler les images de synthèse du site.

Cette séance d'information a permis en premier lieu de passer en revue l'historique du projet et de s'arrêter sur les phases clés qui ont jalonné son développement. Depuis la votation populaire de 2020, un travail de longue haleine a été effectué, tant d'un point de vue des procédures (plan d'aménagement de détail – PAD 53) que du développement de l'ouvrage en tant que tel. Le projet entame maintenant les dernières procédures avec notamment la mise à l'enquête complémentaire déposée fin janvier 2026 auprès du canton. L'implication et le travail du Président, du Comité de l'AISG ainsi que de la Commission de bâtisse ont été salués.

Suite à l'Assemblée des délégués de l'AISG de novembre 2025, des démarches ont été entreprises auprès du canton afin que l'accessibilité du site puisse être garantie auprès des 25 communes qui participent financièrement au projet. Les derniers échanges montrent des signes positifs et permettent d'envisager un Centre sportif comprenant suffisamment de places de parking, comme cela avait été exposé lors de la mise à l'enquête du PAD 53 en 2024.

Les participants ont pu prendre connaissance en détail des plans de chaque infrastructure, résumés en fin de séance à travers des images de synthèse. Les Communes et les clubs sportifs ont ainsi pu disposer d'un point de situation actualisé sur ce projet d'envergure pour l'ensemble de la Région et ont eu la possibilité de poser leurs questions aux intervenants, à savoir la présidence de l'AISG, la présidence de la Commission de bâtisse et le bureau d'architectes.

En bref

Le Centre sportif et de loisirs de La Gruyère comprendra les infrastructures suivantes :

- *Une patinoire pouvant accueillir 500 visiteurs*
- *Une piscine comprenant 8 couloirs de 25 mètres, un bassin d'apprentissage, une fosse de plongeon et une pataugeoire*
- *Une salle de sport double*
- *Une salle de gymnastique spécifique aux agrès*
- *Une salle de lutte*
- *Une salle d'échauffement*
- *Une buvette pour les clubs et associations*
- *Une salle de théorie double*

Bulle, le 30 janvier 2026

Contacts :

Association intercommunale « Sports en Gruyère » (AISG)

Pascal Lauber, Président

+41 79 216 81 63

pascal.lauber@fr.ch

Annexes : présentations et images de synthèse